

La constitution

M. Nunziata: Quelle honte!

M. Hnatyshyn: Allan MacEachen va être fier de vous.

M. Crosbie: Vous ferez bonne figure au caucus la semaine prochaine. Vous avez sauvé votre peau—72 contre 40. Nous savons maintenant qui détient le pouvoir.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je tiens à vous dire, Votre Honneur, que les sénateurs membres de notre caucus sont d'accord pour avoir un Sénat électif, et si cette question sort jamais de la Chambre, ils présenteront un amendement et voteront en faveur d'un Sénat électif à l'autre Chambre.

M. Crosbie: Bien sûr!

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est sûr et certain. Vous pouvez y compter. J'ai le sentiment que la Chambre finira par conclure comme moi que ceci est une pure perte de temps, puisqu'il y manque l'accord des provinces.

M. Crosbie: Alors, pourquoi y consacrez-vous tant de temps?

M. Turner (Vancouver Quadra): Je suis loin encore du temps pris par l'honorable ministre.

M. Crosbie: Vous parlez depuis 40 minutes.

M. Turner (Vancouver Quadra): Bon, vous avez pris une heure.

M. Crosbie: Une heure de propos sensés.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le ministre nous a brossé un tableau fort peu brillant de 100 ans de gouvernement canadien, comme l'aurait fait un étudiant de première année à l'Université Memorial. C'est à peu près le même style et le même niveau.

M. Crosbie: J'ai exposé les données du problème à M. Nunziata.

M. Turner (Vancouver Quadra): Vous avez dit bien des choses.

Nous croyons que le Sénat pourrait mieux représenter les régions excentriques du pays, notamment Terre-Neuve, en comptant davantage de sénateurs en provenance de ces régions. La forme exacte que prendrait cette représentation accrue devrait être le thème central de la conférence constitutionnelle. Le comité spécial a recommandé de doubler la représentation de chacune des provinces de l'Ouest et de Terre-Neuve, d'accroître de façon marquée le nombre de sénateurs de la région de l'Atlantique et des Territoires, tout en conservant le même nombre pour le Québec et l'Ontario. Nous croyons que c'est là un bon point de départ de discussion.

On ne parle absolument pas dans la motion du gouvernement des moyens d'améliorer le fonctionnement du Sénat. Ce qui est essentiel, c'est que cette motion va tout à fait à l'encontre d'un Sénat réformé qui pourrait représenter les régions de notre pays de façon plus efficace. Ainsi, nous ne pouvons ni ne voulons retirer au Sénat des pouvoirs maintenant sur la vague promesse d'une véritable réforme constitutionnelle à une date

ultérieure. Nous souscrivons à une motion qui réclame un Sénat élu. Nous pourrions appuyer également une motion modifiée portant sur la méthode de nomination ou la durée du mandat. Mais quels sont les projets du gouvernement au sujet du Sénat? Nous l'ignorons. Le ministre ne nous en a rien dit et la motion ne nous apprend rien à ce sujet. Qu'a promis le gouvernement aux premiers ministres provinciaux qui n'apparaît pas dans la correspondance qui a été déposée cet après-midi? Nous l'ignorons et nous ne pouvons compter sur le gouvernement pour nous le dire.

M. Prud'homme: Des manigances.

M. Turner (Vancouver Quadra): Nous pouvons accepter le principe d'établir des limites raisonnables en ce qui a trait au temps que le Sénat peut consacrer à des projets de loi gouvernementaux. Nous pouvons accepter la limite de 30 jours dans le cas des projets de loi de finances. Cependant, nous proposons une limite d'au moins 180 jours, limite déjà prévue dans la loi constitutionnelle de 1982, dans le cas des autres projets de loi; le Sénat aurait ainsi la possibilité de bien étudier ces mesures et de nous faire connaître son point de vue. Nous pouvons accepter cela.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Nous pensons également que lorsqu'il y a conflit entre les deux chambres, la volonté de la chambre élue, la Chambre des communes, doit prévaloir.

M. Hnatyshyn: Eh bien, c'est un progrès pour le parti libéral.

M. Turner (Vancouver Quadra): Aucun des piètres arguments du ministre ni les exclamations hors de propos du leader parlementaire, ne me feront abandonner le point de vue que j'ai toujours eu. Nous n'avons jamais remis en question la primauté de la Chambre des communes. Ce que nous réclamons à la Chambre, c'est qu'on abolisse le Sénat ou qu'on le réforme de façon sensée; nous croyons dans un Sénat élu.

Des voix: Bravo!

M. Nunziata: Vous manquez de courage.

M. Prud'homme: Crosbie en a perdu la parole.

M. Turner (Vancouver Quadra): Nous croyons nous aussi que lorsque les deux Chambres sont en conflit, la volonté de la Chambre des communes doit prévaloir.

M. Hnatyshyn: La limite est de 180 jours seulement.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le fait est que des conflits surgiront rarement. Cela ne s'est produit que quelques fois dans l'histoire du Parlement et la nation n'en a pas été déchirée pour autant. Pourquoi sommes-nous soudain si pressés? La suprématie de la Chambre des communes n'a jamais été contestée. Je l'ai soutenu à plusieurs reprises, dans cette enceinte et à l'extérieur, puisqu'on m'a fait l'honneur de me réélire comme député.